

Séance extraordinaire du conseil municipal du 18 mai 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 18 mai 2017 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Pascal Tremblay, Christian Goulet, Roland Clermont et Denis Moreau.

Est absent : monsieur le conseiller, Gaétan Bérard.

Sont également présents : messieurs Marc-Olivier Breault, directeur général et Yvon Mousseau, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2017-05C-01

Adjudication de contrat - remplacement des équipements de pompage et automatisation de l'usine de filtration

Après étude du rapport d'analyse de soumissions préparé par monsieur Jean-Pierre Fortier, ingénieur de la firme *Les Services exp inc.*, en date du 4 mai 2017, dans le cadre de la demande de soumissions publiques concernant *le remplacement des équipements de pompage et automatisation de l'usine de filtration* ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal, suite aux recommandations de monsieur Fortier, octroie au plus bas soumissionnaire conforme, *Filtrum inc.*, le contrat pour le remplacement des équipements de pompage et l'automatisation de l'usine de filtration, pour un coût total de 891 746,10 \$, incluant les taxes ;

Que cette dépense soit assumée par le règlement numéro 216-2016 décrétant la réalisation de ces travaux.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-02

Autorisation de signature - lettres d'entente entre la Ville et la partie syndicale

ATTENDU le renouvellement de la convention collective aux fins d'établir les conditions de travail des employés syndiqués pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020 ;

ATTENDU que si des modifications devaient être apportées à cette convention collective, celles-ci seraient effectuées par le biais de lettres d'entente entre les parties ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Lynda Pelletier

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante ;

Que le conseil municipal autorise le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault et le directeur général adjoint, monsieur Yvon Mousseau ou l'adjointe à la direction générale, madame Marie-Josée Charron à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, les lettres d'entente à intervenir, le cas échéant, entre la Ville de Lavaltrie et la partie syndicale.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-03

Autorisation de signature - bail hydrique MDDELCC

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal autorise le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie le bail hydrique portant le numéro 2016-065 à intervenir avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-04

Avis de motion et dispense de lecture - règlement décrétant les travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138

Je, Pascal Tremblay, conseiller de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement aux fins de décréter des travaux de réaménagement de l'intersection des routes 131 et 138 et du stationnement de l'hôtel de ville, de procéder à la mise à niveau de différentes infrastructures et de décréter, à ces fins, un emprunt.

2017-05C-05

Avis de motion et dispense de lecture - modification règlement relatif au stationnement et à la circulation

Je, Lynda Pelletier, conseillère de cette municipalité, donne avis de motion avec dispense de lecture à la greffière lors de son adoption, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, je proposerai

ou l'un des membres du conseil proposera l'adoption d'un règlement modifiant le règlement relatif au stationnement et à la circulation et plus spécifiquement d'interdire le stationnement sur un tronçon de la rue Stéphanie.

2017-05C-06

Demande de subvention - amélioration du réseau routier municipal

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie entend réaliser des travaux relatifs au remplacement d'un ponceau sur le rang du Golf, à la réfection et au pavage de la rue Normand ;

ATTENDU que la Ville souhaite bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Denis Moreau
Appuyé par monsieur Christian Goulet

Que demande soit faite au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi qu'à notre député, monsieur André Villeneuve, de participer à ces travaux de construction et d'amélioration de chaussée, en accordant une subvention dans le cadre de l'amélioration du réseau routier local ;

Que madame Martine Nadeau, trésorier ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-07

Autorisation de signature - entente sur le filtrage des personnes appelés à oeuvrer auprès des personnes vulnérables

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie renouvelle son entente avec la Sûreté du Québec, sur le filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès de personnes vulnérables et autorise madame Martine Nadeau, trésorier à signer pour et au nom de la Ville ladite entente ;

Que mesdames Martine Nadeau, trésorier ou Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général soient autorisés à récupérer les enveloppes contenant les réponses des vérifications des personnes demandées ;

Que mesdames Martine Nadeau, trésorier ou Julie Morand, technicienne en comptabilité et contrôleur financier ou monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général soient autorisés à signer tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de D'Autray, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à oeuvrer auprès des personnes vulnérables.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-08

Mise aux normes de la hotte du restaurant Resto-Estrade

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la proposition de Dévolutions, par l'entremise de la Société Gestion JUJO, à l'effet, de contribuer financièrement, par le biais d'un don de 10 000 \$, à la mise à niveau de la hotte du restaurant Resto-Estrade situé au parc Gérard-Lavallée ;

ATTENDU que le conseil municipal entend accepter le don ainsi proposé ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par monsieur Roland Clermont

Que le conseil municipal accepte le don de 10 000 \$ offert par Dévolutions par le biais de la Société Gestion JUJO ;

Que le conseil municipal autorise la réalisation des travaux pour le remplacement de la hotte du restaurant Resto-Estrade situé au parc Gérard-Lavallée ;

Qu'une somme maximale de 10 000 \$ avant taxes, soit appropriée du surplus libre aux fins de couvrir les dépenses reliées à ces travaux ;

Que le conseil municipal autorise le directeur général, monsieur Marc-Olivier Breault, à signer au nom de la Ville, les documents relatifs à ce dossier.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à la majorité des membres présents.

Messieurs les conseillers, Denis Moreau et Pascal Tremblay et madame la conseillère, Michele Dawe ayant voté contre la proposition.

2017-05C-09

Autorisation de congé sans solde - Rachel-Kim Lebeau

Après étude de la demande de congé sans solde de madame Rachel-Kim Lebeau à la fonction de bibliotechnicienne au Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres (SCPAL) ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal autorise le congé sans solde, tel que demandé par madame Lebeau, pour une période indéterminée et d'une durée maximale d'une année, débutant le 23 mai 2017 ;

Que durant cette période madame Lebeau ne bénéficiera d'aucun avantage relié à la convention collective, sauf en ce qui concerne l'acquisition d'ancienneté.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-05C-10

Nomination - SCPAL - bibliothèque

ATTENDU le congé de madame de madame Brigitte Richer, directrice de la bibliothèque au Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres (SPCAL) ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Lynda Pelletier
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal procède à la nomination de l'actuelle bibliotechnicienne, madame Rachel-Kim Lebeau, au poste de directrice de la bibliothèque par intérim pour le Service de la culture, du patrimoine, des arts et des lettres (SCPAL) ;

Que cette nomination est effective en date du 23 mai 2017 ;

Que monsieur le maire, Jean Claude Gravel et monsieur le conseiller, Christian Goulet, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le contrat de travail de madame Lebeau.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

De 19h09 à 19h10

Lors de la période de questions, un intervenant prend la parole.

2017-05C-11

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Roland Clermont
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h11.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 19^e jour du mois de mai 2017.

Jean Claude Gravel, maire